



**RGPP = Suppression de postes,
disparition des services,
fin des missions !**

**Une bonne opération pour qui ?
Ni pour les agents, ni pour les partenaires, ni pour les usagers !**

Le Conseil de modernisation vient de prendre le 4 avril une nouvelle série de mesures concernant tous les ministères. Le secrétariat à la jeunesse, aux sports et à la vie associative n'échappe pas à cette règle bien que les annonces ne soient pas encore très précises et qu'aucune réelle concertation n'ait eu lieu.

Des annonces encore imprécises

Pour le domaine de la jeunesse, de la vie associative et (on l'imagine, bien qu'elle ne soit pas citée) de l'éducation populaire, les principaux axes de réforme retenus sont les suivants :

- regroupement des services supports du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports ;
- fusion de la direction de la vie associative, de l'emploi et des formations avec la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (il fut à un autre moment envisagé de la fusionner avec la direction des sports...);
- intégration des services déconcentrés (DRDJS) dans des structures plus vastes définies dans le cadre de l'organisation de l'État au niveau local ; (certainement des directions régionales de la cohésion sociale avec les DRASS et les services régionaux de l'ACSE ? Le schéma au niveau départemental ne semble pas encore définitivement arrêté, mais dans tous les cas on parle d'intégration et même de fusion et éventuellement de partition dans les missions)
- réorganisation et rationalisation des missions des opérateurs du secteur jeunesse : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Conseil national de la jeunesse (CNJ), Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) avec l'objectif de réduire leur nombre (et donc de faire disparaître ces structures) ;
- réforme de la politique d'attribution des subventions afin d'éviter le saupoudrage (mais surtout d'en diminuer le volume total) ;
- versement des crédits aux têtes de réseaux et meilleur ciblage des subventions.

Des annonces sans lien avec nos missions

Ces annonces n'évoquent jamais les missions et ne sont en rien porteuses d'une politique ambitieuse et volontariste. Aucune ne s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la mission éducatrice de l'Etat. Bien au contraire, elles indiquent :

- un ancrage confirmé au ministère de la santé alors que tous les observateurs s'accordent pour dire que le rapprochement n'est pas pertinent et surtout qu'il ne porte pas la mission éducatrice qui doit être celle de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;

- une incertitude sur l'organisation des services déconcentrés de l'Etat, un manque de réflexion sur le sens et les missions ou pire une volonté de voir disparaître ou supprimer purement et simplement certaines missions.
Comment interpréter la prévision de fusionner certains services et personnels qui ont peu de choses en commun ?
Comment imaginer que nos missions de formation, et d'expérimentation du champ de l'éducation populaire et de la jeunesse puissent encore exister dans des directions de la cohésion sociale ?
Comment croire que nous pourrions encore exercer nos missions techniques et pédagogiques dans les services des Préfectures ?
- un objectif de réduction du nombre des « opérateurs jeunesse », en mélangeant trois structures de nature différente (l'INJEP institut de l'Etat, le CIDJ structure associative et le CNJ dispositif de participation des jeunes) et aux missions différentes sans, là encore en donner d'autres raisons que celles supposées des économies ; comment là aussi ne pas imaginer qu'il s'agit de faire disparaître des structures qui paraissent inutiles ou peut-être dangereuses aux yeux de certains...
- une diminution globale des subventions, ce qui interdira toute aide incitative auprès des très petites associations ou petites communes alors qu'elles devraient justement être au cœur des priorités ministérielles.
- Une simple stratégie de réduction du déficit budgétaire en réduisant le périmètre des actions de l'Etat (sans le dire officiellement) et en supprimant massivement des postes
- Un risque de voir sur le territoire national des services de l'Etat à géométrie variable qui ne garantiront plus l'égalité de traitement des citoyens ni l'égal accès aux services publics

Des annonces jamais discutées

Depuis le début du dispositif RGPP, le Président de la République, le Premier Ministre et les membres du gouvernement affirment que les réformes ne se feront pas sans les personnels.

Comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir. Les annonces rougeoient, les réformes pouvoient, mais de concertation que nenni !

Le SEP, premier syndicat des personnels JEP du ministère, présent dans les autres fonctions publiques et dans les associations, première organisation syndicale du CIDJ a déjà sollicité en vain Madame la Ministre Roselyne Bachelot, pour des réunions de travail sur les évolutions et l'avenir des missions de jeunesse et d'éducation populaire, du réseau information jeunesse, de l'INJEP, des formations d'animateurs. Ces mêmes demandes au nouveau directeur de la jeunesse Yann Dyèvre sont restées sans réponses.

Ces questions seront à l'ordre du jour de la rencontre de mercredi prochain avec le directeur de cabinet de Bernard Laporte, comme elles le seront avec le chef de cabinet de Roselyne Bachelot dans un rendez-vous à venir (prévu la semaine dernière mais reporté pour cause de déplacement ministériel). Mais d'ores et déjà, le SEP en appelle au Premier Ministre afin qu'il fasse respecter les engagements et les promesses faits et répétés.

Depuis le début de la mise en œuvre de la RGPP, le SEP n'a cessé de marteler sa volonté de voir confortées les missions d'éducation populaire, de jeunesse et de vie associative, de défendre une conception d'organisation autonome des services déconcentrés dans les régions mais aussi dans les départements, de dénoncer les risques de dissolution et de disparition des missions et des services dans les préfectures.

Nous continuerons à affirmer partout la nécessité d'une politique d'Etat pour l'éducation populaire, la jeunesse et la vie associative.